



ECHO de LHUIS

JUIN 2007

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



Il est impératif pour le bien de tous, que soient respectées les règles suivantes :

⇒ Il est indispensable de trier les déchets avec 2 objectifs simples :

■ ne livrer à la collecte et à l'incinération que ce qui ne peut pas être recyclé et valorisé :

- par le tri sélectif :
- verre d'emballage
 - journaux et revues
 - emballage alu, plastique, carton.

→ par le dépôt en déchetterie :

- autre verre (vaisselle, verre...)
- carton ondulé (colis)
- végétaux...

■ pour limiter les volumes à traiter et le coût croissant de ces prestations et aussi, par le recyclage et la valorisation, obtenir un produit financier.

⇒ Les ordures ménagères doivent être livrées à la collecte dans des poubelles adaptées (les sacs d'emballage sont à bannir), celles-ci étant si possible sorties dans des conteneurs les mettant à l'abri des déprédations des chiens et chats errants...

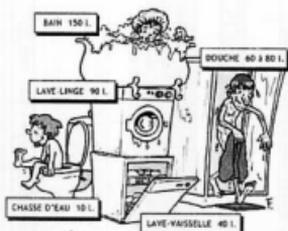
⇒ Les poubelles ne doivent être sorties que la veille de la collecte, le soir ; Pensez le lendemain à rentrer rapidement votre conteneur dont l'effet décoratif est très moyennement apprécié.

⇒ Les points de Tri sélectif, la fosse du cimetière, ne sont en aucun cas des lieux de dépôt de déchets autres que ceux destinés aux conteneurs eux-mêmes.

DU BON USAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Pour le bon fonctionnement du réseau et des stations d'épuration, il est indispensable que les règles de bon usage suivantes soient strictement observées :

⇒ Les personnes qui sont raccordables au réseau ont l'obligation de le faire dans les 2 ans qui suivent la mise en service. Tout contrôle de la DDAS, généré par une plainte, entraînerait, outre l'obligation immédiate de le faire, procès-verbal et sanctions.



⇒ Seules sont admises dans le réseau, les eaux usées d'origine domestique.

Les eaux pluviales domestiques ne sont pas admises dans ce réseau qui est un réseau séparatif. Les effluents industriels ou agricoles sont exclus.

Que dire des objets hétéroclites qui garnissent les dégrilleurs au point de les obstruer ! En voici un aperçu que Prévert se serait plu à ajouter à son inventaire... Du plus courant au plus étonnant... Des centaines de « lingettes » et autant de préservatifs... Avec peut-être entre les deux un lien interactif... Des emballages plastiques de journaux... Quelques nourritures non spirituelles... des couches et autres serviettes plus hygiéniques du tout... et même 2 saucisses (Strasbourg ou Toulouse ?).

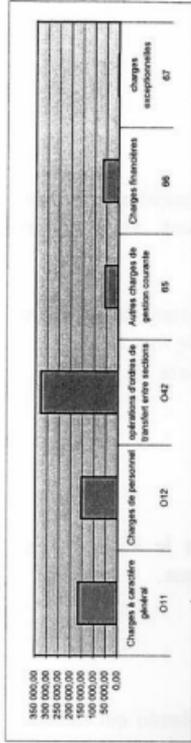
Le réseau d'égout n'est pas une poubelle !

Merci de votre compréhension.

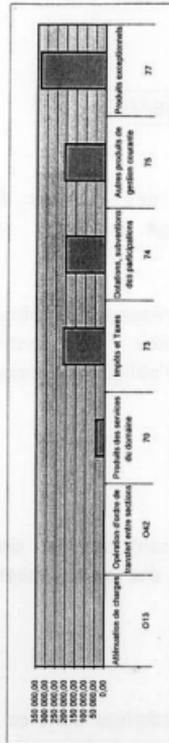
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2006

section de fonctionnement

Chapitres	Réalisations
O11 Charges à caractère général	164 585,20
O12 Charges de personnel	152 276,37
O42 opérations d'ordres de transfert entre sections	326 152,80
65 Autres charges de gestion courante	55 062,07
66 Charges financières	64 120,95
67 charges exceptionnelles	2 767,88
Dépenses de l'exercice	764 965,27



O13 Atténuation de charges	762,43
O42 Opération d'ordre de transfert entre sections	2 002,80
70 Produits des services du domaine	41 669,82
73 Impôts et taxes	209 639,45
74 Dotations, subventions des participations	198 664,00
75 Autres produits de gestion courante	206 235,42
77 Produits exceptionnels	332 275,97
Recettes de l'exercice	991 249,89



Résultat de l'exercice (excédent)

226 284,62

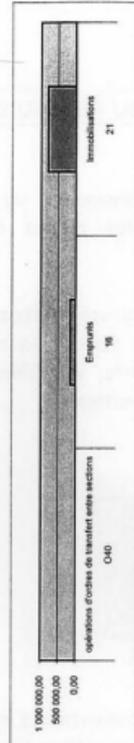
Résultat reporté N-1 (excédent)

73 920,19

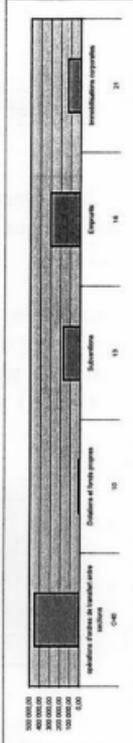
RESULTAT FINAL (excédent de fonctionnement) : + 300 204,81

Section d'investissement

Chapitres	Réalisations
O40 opérations d'ordres de transfert entre sections	2 002,80
16 Emprunts	148 662,24
21 Immobilisations	796 237,25
Dépenses de l'exercice	946 902,29



O40 opérations d'ordres de transfert entre sections	448 483,71
10 Dotations et fonds propres	11 898,00
13 Subventions	185 866,29
16 Emprunts	301 785,82
21 Immobilisations corporelles	123 606,46
Recettes de l'exercice	1 051 640,28



Résultat de l'exercice (excédent)

104 737,99

Résultat reporté N-1 (déficit)

- 245 937,37

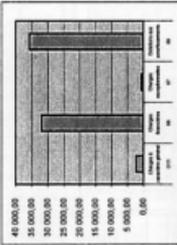
RESULTAT FINAL (déficit d'investissement) : - 141 199,38

RESULTAT GLOBAL A FIN 2006 (Excédent) : + 159 005,43

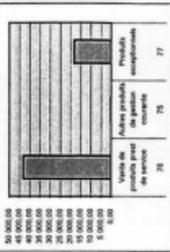
COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2006

Section d'exploitation

Chapitres	Réalisations
011 Charges à caractère général	2 187,74
66 Charges financières	31 910,37
67 Charges exceptionnelles	603,27
68 Dotations aux amortissements	35 678,35
Dépenses de l'exercice	70 379,73



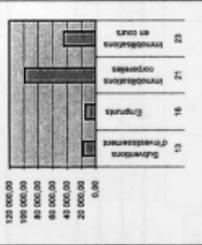
Chapitres	Réalisations
70 Vente de produits prest de service	43 089,91
75 Autres produits de gestion courante	201,59
77 Produits exceptionnels	18 057,56
Recettes de l'exercice	61 349,06
Résultat de l'exercice (déficit)	- 9030,67
Résultat reporté N-1 (excédent)	34 017,33



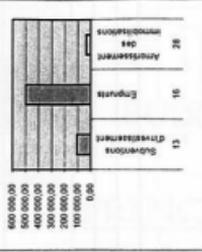
RESULTAT FINAL (excédent d'exploitation) : + 24 986,66

Section d'investissement

Chapitres	Réalisations
13 Subventions d'investissement	18 057,56
16 Emprunts	14 069,51
21 Immobilisations corporelles	98 604,48
23 Immobilisations en cours	44 557,63
Dépenses de l'exercice	175 289,18



Chapitres	Réalisations
13 Subventions d'investissement	106 570,51
16 Emprunts	500 000,00
28 Amortissement des immobilisations	35 678,35
Recettes de l'exercice	642 248,86
Résultat de l'exercice (excédent)	466 959,68
Résultat reporté N-1 (excédent)	138 751,37



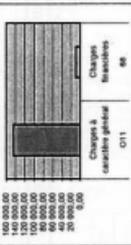
RESULTAT FINAL (excédent d'investissement) : + 605 711,05

RESULTAT GLOBAL A FIN 2006 (Excédent) : + 630 697,71

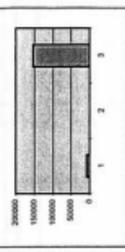
COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT 2006

Section d'exploitation

Chapitres	Réalisations
011 Charges à caractère général	144 078,10
66 Charges financières	8 961,77
Dépenses de l'exercice	153 039,87

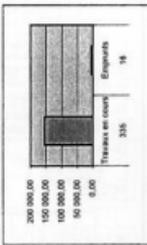


Chapitres	Réalisations
7133 Variation des en cours prod biens	153 039,87
Recettes de l'exercice	153 039,87

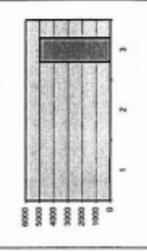


Section d'investissement

Chapitres	Réalisations
335 Travaux en cours	153 039,87
16 Emprunts	5 091,63
Dépenses de l'exercice	158 131,50
Dépenses de l'exercice	158 131,50



Chapitres	Réalisations
10 Dotations fonds réserves	4 957,50
Recettes de l'exercice	4 957,50
Résultat de l'exercice (déficit)	-153 174,00
Résultat reporté N-1	- 19 321,80

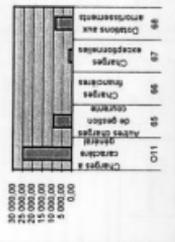


RESULTAT FINAL (déficit d'investissement) : - 172 495,80

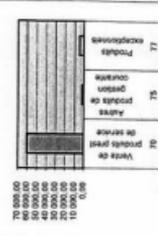
COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2006

Section d'exploitation

Chapitres	Réalisations
011 Charges à caractère général	24 838,54
65 Autres charges de gestion courante	9 202,88
66 Charges financières	85,38
67 Charges exceptionnelles	1 696,09
68 Dotations aux amortissements	8 556,49
Dépenses de l'exercice	44 379,38



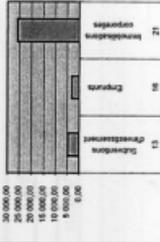
Chapitres	Réalisations
70 Vente de produits prest de service	60 059,54
75 Autres produits de gestion courante	1 945,97
77 Produits exceptionnels	4 721,85
Recettes de l'exercice	66 727,36
Résultat de l'exercice (excédent)	22 347,98
Résultat reporté N-1 (excédent)	38 661,76



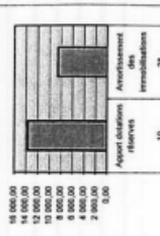
RESULTAT FINAL (excédent d'exploitation) : + 61 009,74

Section d'investissement

Chapitres	Réalisations
13 Subventions d'investissement	4 703,37
16 Emprunts	2 936,86
21 Immobilisations corporelles	25 702,98
Dépenses de l'exercice	33 343,21



Chapitres	Réalisations
10 Apport dotations réserves	13 658,00
28 Amortissement des immobilisations	8 556,49
Recettes de l'exercice	22 214,49
Résultat de l'exercice (déficit)	-11 128,72
Résultat reporté N-1 (excédent)	9 109,87



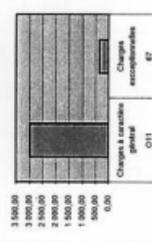
RESULTAT FINAL (déficit d'investissement) : - 2 018,85

RESULTAT GLOBAL A FIN 2006 (Excédent) : + 58 990,89

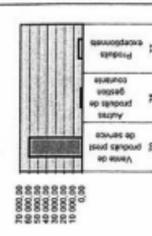
COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2006

Section de fonctionnement

Chapitres	Réalisations
011 Charges à caractère général	2 984,91
67 Charges exceptionnelles	350,00
Dépenses de l'exercice	3 334,91



Chapitres	Réalisations
70 Produits services du domaine	40,00
74 Dotations subventions	2 430,00
77 Produits exceptionnels	584,68
Recettes de l'exercice	3 054,68
Résultat de l'exercice (déficit)	- 280,23
Résultat reporté N-1 (excédent)	2 349,15



RESULTAT FINAL (excédent de fonctionnement) : + 2 068,92



BUDGETS PRIMITIFS 2007

PRINCIPAL

Article	Libellé	Vote du CM
011	Charges à caractère général	225 600
012	Charges de personnel	163 000
65	Autres charges gestion	60 000
66	Charges financières	60 000
67	Charges exceptionnelles	3 000
023	Virement section investissement	272 400
	Total dépenses fonctionnement	784 000

Article	Libellé	Vote du CM
16	Remboursement emprunts	160 800
20	Immobilisations incorporelles	3 000
21	Immobilisations corporelles	395 000
001	Solde d'exécution reporté	141 200
	Total dépenses d'investissement	700 000

Article	Libellé	Vote du CM
70	Produits des services du domaine	34 000
73	Impôts et taxes	215 000
74	Dotations subventions	183 000
75	Autres produits gestion courante	185 500
77	Produits exceptionnels	7 500
002	Résultat antérieur reporté	159 000
	Total recettes fonctionnement	784 000

Article	Libellé	Vote du CM
10	Dotations, fonds et réserves	22 800
106B	Affect excéd fonct capitalisé	141 200
13	Subventions d'investissement	113 000
16	Emprunts	1 600
021	Virement de la section de fonct.	272 400
024	Produits cessions immobilisations	149 000
	Total recettes d'investissement	700 000

EAU



Article	Libellé	Vote du CM
011	Charges à caractère général	36 000
65	Autres charges de gestion	10 000
67	Charges exceptionnelles	2 500
68	Dotations aux amortissements	9 500
023	Virement à la section d'investiss.	67 000
	Total dépenses d'exploitation	125 000

Article	Libellé	Vote du CM
13	Subventions (amortissement)	4 704
21	Immobilisations corporelles	105 296
001	Solde d'exécution reporté	2 020
	Total dépenses d'investissement	112 020

Article	Libellé	Vote du CM
70	Vente eau	60 000
75	Produits divers gestion courante	1 306
77	Produits exceptionnels	4 704
002	Excédent antérieur reporté	58 990
	Total recettes d'exploitation	125 000

Article	Libellé	Vote du CM
10	Apport dotations réserves	2 320
13	Subventions d'investissement	33 200
28	Amorti des immobilisations	9 500
021	Virement de la sect fonctionne	67 000
	Total recettes d'investissement	112 020

CCAS

Article	Libellé	Vote du CM
011	Charges à caractère général	3 500
67	Charges exceptionnelles	1 500
	Total dépenses fonctionnement	5 000

Article	Libellé	Vote du CM
70	Produits services du domaine	80
74	Dotations subventions	2 500
77	Produits exceptionnels	352
002	Résultat antérieur reporté	2 068
	Total recettes fonctionnement	5 000

ASSAINISSEMENT

Article	Libellé	Vote du CM
011	Charges à caractère général	62 300
66	Charges financières	55 700
67	Charges exceptionnelles	1 300
68	Dotations aux amortissements	33 500
	Total dépenses d'exploitation	152 800

Article	Libellé	Vote du CM
70	Ventes produits prest services	108 110
75	Autres produits gestion courante	500
77	Produits exceptionnels	19 190
002	Résultat antérieur reporté	25 000
	Total recettes d'exploitation	152 800

Article	Libellé	Vote du CM
13	Subventions (amortissement)	19 190
16	Emprunts et dettes	17 300
21	Immobilisations corporelles	1 031 010
	Total dépenses d'investissement	1 067 500

Article	Libellé	Vote du CM
13	Subventions	383 300
23	Immobilisations en cours	45 000
28	Amortissement immobilisations	33 500
001	Résultat antérieur reporté	605 700
	Total recettes d'investissement	1 067 500

LOTISSEMENT



Article	Libellé	Vote du CM
6015	Terrains à aménager	41 298
66	Charges financières	8 702
023	Virement à la section d'Investiss	215 000
	Total dépenses fonctionnement	265 000

Article	Libellé	Vote du CM
7015	Vente terrains aménagés	157 500
7133	Variation des en cours de production de biens	107 500
	Total recettes fonctionnement	265 000

Article	Libellé	Vote du CM
355	Travaux en cours	107 500
16	Emprunts et dettes	5 352
001	Déficit antérieur reporté	172 500
	Total dépenses d'investissement	285 352

Article	Libellé	Vote du CM
16	Emprunts	70 352
021	Virement de la sect de fonctionn	215 000
	Total recettes d'investissement	285 352

L'Echo Du Nant



L'association "L'ECHO DU NANT" gère d'un côté la formation musicale "FASILA T'AINBRE" et d'autre part la nouvelle ECOLE DE MUSIQUE qui ouvrira en septembre.

"Promouvoir la culture musicale par l'enseignement, la diffusion et l'organisation d'évènements musicaux, sur le territoire du Bas-Bugey, Enrichir notre enseignement par l'échange avec d'autres structures culturelles, tel est le projet de l'Echo du Nant.

Venez partager notre enthousiasme, vous ne serez pas déçus !"

"FASILA T'AINBRE" est une fanfare festive et dynamique. Elle est composée de 22 musiciens qui jouent, dansent, chantent et improvisent. Leur engouement pour des musiques variées provenant de divers pays enchantera tout auditeur. La formation s'adresse à un public très large étant elle-même constituée de musiciens d'âge et d'horizon très différents. 70% du montant de leur prestation est reversé à l'école de musique.

L'ECOLE DE MUSIQUE de l'Echo du Nant propose un enseignement musical axé sur le plaisir de jouer, des cours dispensés à proximité, ouverts à tous (à partir de 5 ans) et laissant le choix à chacun d'apprendre la pratique instrumentale et/ou le solfège.

Pour créer des liens amicaux, favoriser échanges et créativité, développer la confiance en soi et l'autonomie, découvrir les musiques, nous mettrons en place des ateliers et des apprentissages en groupe.

Quels que soient votre âge ou vos horizons musicaux, venez à la rencontre de l'équipe enseignante, compétente, dynamique et expérimentée, qui saura vous transmettre son engouement pour la musique."

COORDONNEES :

Association "L'Echo du Nant"

Responsable : Delphine Giraud

Chancieux 01470 MONTAGNIEU

Tél : 04.74.36.79.36

e-mail : lechodunant@orange.fr



La formation "FASILA T'AINBRE"



Association AUTOMNE

"Plein Soleil"

01680 LHUIS

Créée en 1994 au sein de la Maison de Retraite, l'Association AUTOMNE organise cette année une journée "Portes Ouvertes".

Celle-ci a eu lieu dimanche 17 juin 2007, avec la participation de *l'Echo du Nant* de Lhuis et *le Clown CAVATI*.

De plus l'Association vous convie à son loto annuel qui aura lieu courant novembre.

Les fonds collectés par le biais de ces deux manifestations permettront à AUTOMNE de financer diverses animations à nos résidents.

Cette association regroupe des membres du personnel élus, leurs conjoints, des enfants de résidents et la Direction de la MAPA.

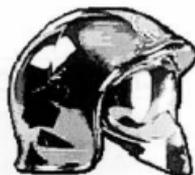
Les membres de l'Association Automne espère vous rencontrez lors de ces journées et vous remercient vivement de votre participation.

La Présidente,

Véronique BONNARD



Bonjour à toutes et à tous



Le Centre de Secours de Lhuis a eu une activité pour l'année 2006 de 122 interventions dont : 11 accidents de la circulation, 18 opérations diverses, 14 incendies et 79 secours à personnes. En décembre de la même année, nous avons eu la démission du lieutenant BONSACQUET Guy Roland, pour des raisons professionnelles, suivie de la démission du sapeur BEAUDET Jean Marc, ce qui a valu une restructuration au sein du CS, notamment par la nomination de l'adjudant PERRIER Roger aux fonctions de chef de centre par intérim dans les mois qui ont suivi, puis en tant que titulaire. Le Major CHASSIGNIEUX Jean Yves a été nommé adjoint au chef de centre. La passation de commandement se fera dans le ou les mois à venir cela étant en cours de discussion.

Malgré l'effectif du Centre de Secours qui est actuellement de 31 SP, dont 4 jeunes recrues, 1 médecin Capitaine et dernièrement l'engagement de Melle BURDINAT Véronique en tant qu'infirmière SP, il est nécessaire, pour la continuité des secours, d'augmenter notre effectif. Pour cela, toutes les personnes intéressées par les SP, ou se posant des questions, peuvent venir au Centre de Secours ou pendre contact avec le SP proche de chez lui, ou moi même.

Espérant vous rencontrer lors de la manifestation annuelle du 14 juillet.

Le Chef de Centre





CHORALE DU PAYS DE LHUIS

Depuis Noël, La Chorale des Pays de Lhuis travaille de nouveaux morceaux de musique : Brahms, Bruckner, un chant d'Israël, l'Albatros sur un poème de Baudelaire :



L'ALBATROS

Charles Baudelaire (les fleurs du mal)

*Souvent, pour s'amuser les hommes d'équipage
Preignent des albatros, vastes oiseaux des mers,
Qui suivent, indolents compagnons de voyage,
Le navire glissant sur les gouffres amers.*

*A peine les ont-ils déposés sur les planches,
Que ces rois de l'azur, maladroits et honteux,
Laissent piteusement leurs grandes ailes blanches
Comme des avirons traîner à côté d'eux.*

*Ce voyageur ailé, comme il est gauche et veule !
Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid !
L'un agace son bec avec un brûle-gueule,
L'autre mime, en boitant, l'infirme qui volait !*

*Le Poète est semblable au prince des nuées
Qui hante la tempête et se rit de l'archer ;
Exilé sur le sol au milieu des huées,
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher*



Trois concerts cet été :

- ⇒ A Serrières de Briord le 7 Juillet
- ⇒ A Saint-Benoît le 10 Juillet avec une Chorale qui vient de Lorraine « La Guériotte »
- ⇒ En l'église priorale de Conzieu le 22 Septembre.

Nous espérons que beaucoup d'entre vous viendront nous entendre et nous encourager.

Bonnes vacances à tous

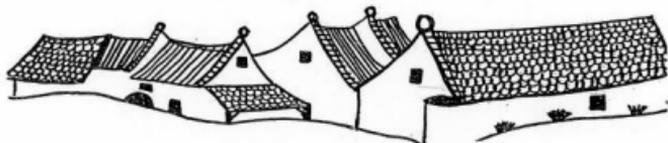
La Présidente,
Mme de Livonnière

Téléthon 2006



Goûter de la commune ...à la Mapa





habitat en buges

L'Association Pierres et Paysages du Pays de Lhuis a continué son action en apportant aides et conseils pour la restauration des façades et des toitures bugistes.

A la généreuse participation de ses adhérents et au soutien du Conseil Général, est venu s'ajouter, cette année l'aide de l'Association des Amis du Parc du Buges.

L'Association se réjouit de l'intérêt suscité par son assemblée Générale, où de nombreux membres ont pu s'exprimer, et de l'excellence du concert « Valses de Strauss » donné à la Maison Forte de Vareppe par une vingtaine de membres du Conservatoire de Musique des Lyon. La soirée a été couronnée par un délicieux repas bugiste servi par notre fidèle restaurateur Jean Gaudimier.

Pierres et Paysages du Pays de Lhuis, vous conseille gratuitement dans vos choix d'aménagement et vous aide à bénéficier des aides financières publiques favorisant la restauration des bâtiments traditionnels.

PPPL : 01680 LHUIS. Tél : 04 74 39 80 07

La Présidente
Claude BERNARD

Quelques recommandations

Si vous restaurez une maison :

Conservez l'aspect ancien de votre demeure

Respectez les ouvertures existantes dans les façades, la surface des murs doit dominer franchement sur celle des portes et fenêtres.

Couvrez si possible en tuiles anciennes écailles ou similaires, de couleur sombre.

Essayez de raccorder soit le parement de pierres, soit le vieil enduit. Rapprochez vous du ton des maisons avoisinantes pour en respecter l'harmonie.

Peignez les menuiseries dans des teintes discrètes.

Si vous construisez une maison :

Donnez à votre bâtiment des lignes simples, des façades basses et allongées.

Retrouvez les grands toits, couvrez en tuiles plates ou écailles ou matériaux modernes de couleur sombre.

Adoptez les volets de bois plein ou les persiennes en bois.

Sur les murs en pierres apparentes n'accusez pas les joints.

Si vous faites un enduit, employez pour le mortier du sable de carrière avec chaux blanche et ciment blanc.



Un premier semestre riche en événements pour l'Office de Tourisme...

La nouveauté a été le concert du 25 février. L'Ensemble Vocal et Instrumental de l'Ain nous a régalié pendant 1h30 en l'église de Lhuis avec des oeuvres de Rossini, Faure, Poulenc....

Peut-être n'était-ce pas la bonne date ou la bonne heure, car le public était peu nombreux. Ceux qui étaient présents ont été ravis de la prestation de cet ensemble.

Merci aux bénévoles d'avoir préparé quelques cakes salés et sucrés, tartes et autres petites choses pour régaler les musiciens.

Notre assemblée générale du 16 mars a permis de présenter le programme de cette année 2007, merci à toutes les personnes présentes. Nous nous permettons de vous rappeler que l'assemblée générale est ouverte à toutes et tous.

Le 18 mars, nous étions à la Fête du Bois. Nous remercions encore Monsieur Vuillerod maire de la commune et l'équipe du Comité des Fêtes de ST BOIS pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

Et bien sûr, nous avons beaucoup travaillé pour la Foire de Lhuis. Cette année l'animation a été assurée gratuitement par l'association « En Grangeons la Musique » avec la batucada du groupe « les Mauvaises Graines ». Nous les remercions.

Des exposants nombreux, le soleil, le repas avec les viticulteurs, la buvette, les tartes, la tombola, l'animation et toute notre équipe de bénévoles au « top » ont contribué au succès de cette journée festive. Merci encore à tous.



Le 21 mai, une première : La journée « portes ouvertes » de l'Office de Tourisme, plus particulièrement réservée à tous les partenaires et adhérents de notre office. Cette journée permettait aux prestataires de découvrir nos locaux ainsi que toute la documentation mise à leur disposition.

Le 24 juin, nous vous attendons nombreux pour notre randonnée annuelle qui se déroulera sur les communes de Groslée et de Lhuis avec le repas champêtre sur les bords du Rhône.

Pendant tout ce premier semestre, l'office de tourisme a été représenté à plusieurs assemblées générales telles que : Le Comité du Tourisme de l'Ain, La Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, les Assemblées Générales des Offices de Tourisme du Bugey. Partout où nous pouvons mettre le Pays de Lhuis et Izieu en avant, nous faisons le déplacement.

Un petit rappel, l'Office de Tourisme, en Juillet et Août, reprendra ses horaires d'été et nous vendons encore les entrées pour le parc WALIBI à un tarif préférentiel.

Merci aux communautés de communes « Rhône-Chartreuse-de-Portes » et « Terre d'Eaux » représentées par les maires des 16 communes pour leur soutien et aussi, bien sûr, au Conseil Général.

Le bureau et moi-même vous souhaitons de très bonnes vacances.

La Présidente, Madeleine OHANNESSIAN

Horaires ouverture

Juillet - Août

Lundi Mardi

de 10h à 12h

Mercredi au dimanche

10h à 12h - 15h30 à 18h30



ENTENTE BAS BUGEY RHONE

E.B.B.R

La saison 2006/2007 vient de se terminer.

Le bilan sportif est mitigé :

- L'équipe 1 sénior : elle est entraînée par Mikael VARVIER et a évolué en 3^{ème} division. Elle a réalisé une bonne saison et a frôlé la montée en division supérieure lors du dernier match et se classe finalement 5^{ème} à 2 points du 3^{ème}.

- L'équipe 2 sénior : c'est une énorme déception. Après une première moitié de saison satisfaisante, elle a depuis connu de mauvais résultats. Cela est principalement dû au manque d'assiduité aux entraînements et au découragement.

- Les moins de 13 ans : ils sont également dirigés par Mikael VARVIER et ont failli confirmé leur titre de champion de l'année précédente en terminant à la deuxième place de leur poule.

- Les benjamins : ils sont dirigés par Marie-Madeleine BAYAN. Ils ont connu une saison difficile évoluant à un niveau trop élevé par rapport à leur capacité.

Pour financer les dépenses du Club l'EBBR a organisé son réveillon 2006 et également une opération tartes qui s'est déroulée courant avril 2007, bonne réussite pour les deux manifestations.

L'Assemblée Générale de fin de saison aura lieu le 23 juin à 18h au foyer rural de Groslée. Nous souhaitons pour l'année prochaine étoffer les effectifs des équipes de jeunes et séniors ainsi que l'équipe dirigeante. N'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre car nous avons encore besoin de joueurs et de bénévoles.

Merci à tous les joueurs, dirigeants, bénévoles pour votre aide et rendez-vous la saison prochaine. Bonne vacances à tous.

**Le Président,
Sylvain DE BONI**



SOU DES ECOLES DE LHUIS

L'année scolaire vient de s'achever. A cette occasion, le Sou des Ecoles a organisé une tombola à gratter avec de nombreux lots, nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette loterie.

Plus tôt dans l'année, nous avons organisé le traditionnel loto du Sou des Ecoles qui a eu un vif succès suivi d'une opération boudin, d'une soirée dansante, de notre premier vide grenier et d'une matinée tartes au four.

Le Sou des Ecoles a ainsi pu financer différentes animations cette année:

Sorties sportives:

- Randonnée à Lhuis pour tous les enfants à partir de la moyenne section.
- Lutte à St Benoit pour les CE2 et les CM
- Jeux traditionnels à St Benoit pour les maternelles, CP et CE1.
- Athlétisme à Lhuis pour les CE2 et CM, à Briord pour les maternelles, CP et CE1

Sorties éducatives:

- Fabrication de beurre avec tous les enfants
- Rencontre avec un auteur de livres pour enfants (cycle 1, 2 et 3)
- Vidéo conférence sur l'Afrique (cycle 1 et 2)
- Vidéo conférence sur la reproduction (cycle 3)
- Spectacle « La pantoufle de vair » à l'Intégral de Belley (cycle 2 et 3)
- Spectacle « Leïla et la baleine » (cycle 1 et 2)
- Visite du parc des oiseaux de Villars les Dombes pour tous les enfants
- Visite du musée d'Aoste et des grottes de la Balme (cycle 3)



Cette année, le Père Noël du Sou des Ecoles a gâté les enfants en amenant à chacun un livre et des cadeaux collectifs pour les classes (livres pour la bibliothèque pour les primaires, vélos pour les maternelles et CP).

Sans oublier les traditionnels dictionnaires offerts à tous les enfants qui partent en 6ème.

Tout au long de l'année scolaire, des achats sont effectués au bénéfice des enfants: encyclopédies, abonnement à des revues, jeux....

Le bureau du Sou des Ecoles souhaite de bonnes vacances aux enseignants, aux enfants et aux parents et par la même occasion remercie ces derniers qui ont eu la gentillesse de l'épauler toute l'année.

Le Président

Laurent BORDEL

cartableau

le journal de l'école de Lhuis n°1 mars 2007

le beurre

Lundi 18 septembre,
nous avons fait du
beurre.



page 2

Anne Jonas

Jeudi 30 novembre,
Anne Jonas, écri-
vain, est venue
nous voir. Elle est
passée à l'école
maternelle et
chez les grands.



page 3

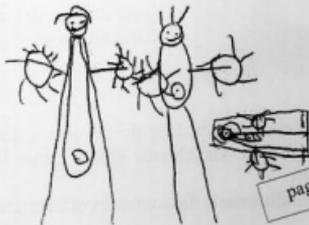
Mya



page 2

Cendrillon

la pantoufle de vair



page 4

Notre nouvelle école

Nous sommes dans
une nouvelle école
avec beaucoup de
portes !
L'école est très
jolie.



le beurre



Lundi 18
septembre,
nous avons
fait du

beurre.

Nous avons mis du lait
dans une
écrémeuse.

Après, nous avons mis
la crème dans une
baratte.

Nous avons bu du petit
lait.

Nous avons mis le

beurre dans des
petits **pots.**

Nous sommes tous
repartis avec un
petit pot de **beurre.**



L'écrémeuse pour enlever
la crème du lait.



La baratte pour battre le
beurre.



Mya

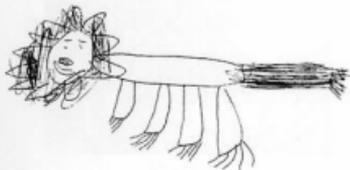
Vendredi 2 décembre, on est allés à
la salle des fêtes pour voir un specta-
cle. C'était l'histoire de Mya et de la
marionnette Koukoumé.

On a vu le **désert** avec des
dromadaires, des renards du désert
(fennecs) qui mangeaient des
petites souris et des vipères.

On a vu la **savane** avec des lions, des
guépards, des éléphants, des girafes,
des antilopes, des zèbres, des
hyènes, des hippopotames.

Enfin, on a vu la **jungle** avec des go-
rilles, des oiseaux de toutes les cou-
leurs, des crocodiles...

Ensuite, Koukoumé a disparu et pour
le faire revenir, nous avons fait de la
musique avec un bongo, un balafon,
des maracas...



Anne Jonas



Jeudi 30 novembre, Anne Jonas est venue nous voir. Madame Jonas est écrivain. C'est elle qui a inventé l'histoire du grand méchant poulet. Une histoire que nous avons beaucoup aimée. Elle est venue en classe et nous lui avons posé des questions. Anne Jonas, nous a dédié un livre.



Madame Jonas nous explique comment on fabrique un livre.



Madame Jonas nous dédicace un livre du grand méchant poulet.

le grand méchant poulet

C'est l'histoire d'un poulet qui a des dents et qui est très méchant.

Il mange tout ce qui lui passe sous le bec. Les animaux de la forêt en ont assez. Ils veulent le piéger.

Le petit lapin malin le piège dans son terrier.

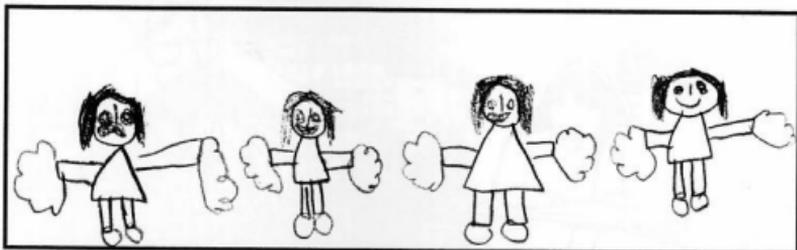
Pour les enfants du CP
et de la grande section
de l'école de Lhuis.
Cette histoire
effroustoufflante et le
grand plaisir de se
rencontrer !

1001 bises
Anne Jonnas

Cendrillon

les plus
grands

Jeudi 1^o février, nous sommes allés voir un spectacle à Belley. C'était la pantoufle de vair. C'était très très bien.



Cendrillon et sa marraine



les deux soeurs



le prince

Bibliothèque de LHUIS :



LIVRES POUR ADULTES ET POUR ENFANTS

Romans policiers, romans historiques, livres d'art, de voyage, bandes dessinées adultes, livres de cuisine, livres de métier ...

Imagiers, romans enfants et juniors, Cdroms, cassettes...

Encyclopédies, et de nombreux autres livres à consulter sur place et à emprunter.

La bibliothèque de LHUIS se trouve au premier étage de la mairie au bout du couloir a droite.

Heures d'ouverture :

tel : 04 74 39 8643

- mercredi après midi de : 14h30 à 17h
- samedi matin de : 10h à 12h

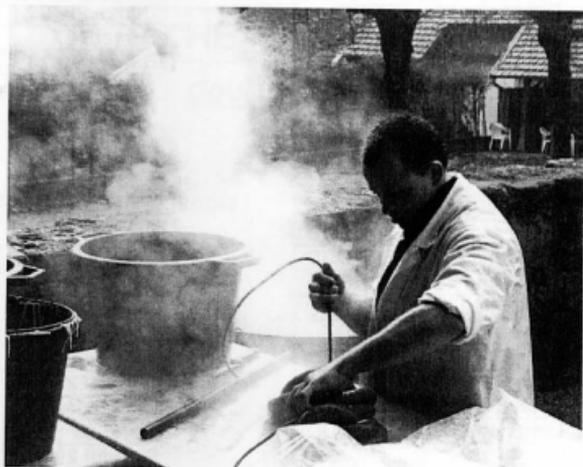
La bibliothèque sera fermée pour rénovation et réorganisation cet été à partir du 14 juillet et réouvrira le samedi 1^{er} septembre 2007.

La Présidente



Le clocher de l'église
en rénovation

La fabrication du boudin
du Sou des Ecoles





GARDES 2007 SECTEUR 32 LHUIS-GROSLEE-BREGNIER

JUILLET	
Dimanche 1	PERROUD
Samedi 7	ROBERT
Dimanche 8	ROBERT
Samedi 14	ROBERT
Dimanche 15	ROBERT
Samedi 21	SERRE
Dimanche 22	SERRE
Samedi 28	PERROUD
Dimanche 29	PERROUD

AOÛT	
Samedi 4	SERRE
Dimanche 5	SERRE
Samedi 11	PERROUD
Dimanche 12	PERROUD
Mercredi 15	ROBERT
Samedi 18	ROBERT
Dimanche 19	ROBERT
Samedi 25	SERRE
Dimanche 26	SERRE

SEPTEMBRE	
Samedi 1	PERROUD
Dimanche 2	PERROUD
Samedi 8	ROBERT
Dimanche 9	ROBERT
Samedi 15	SERRE
Dimanche 16	SERRE
Samedi 22	PERROUD
Dimanche 23	PERROUD
Samedi 29	ROBERT
Dimanche 30	ROBERT

OCTOBRE	
Samedi 6	SERRE
Dimanche 7	SERRE
Samedi 13	PERROUD
Dimanche 14	PERROUD
Samedi 20	ROBERT
Dimanche 21	ROBERT
Samedi 27	SERRE
Dimanche 28	SERRE

NOVEMBRE	
Jeudi 1	PERROUD
Samedi 3	PERROUD
Dimanche 4	PERROUD
Samedi 10	ROBERT
Dimanche 11	ROBERT
Samedi 17	SERRE
Dimanche 18	SERRE
Samedi 24	PERROUD
Dimanche 25	PERROUD

DECEMBRE	
Samedi 1	ROBERT
Dimanche 2	ROBERT
Samedi 8	SERRE
Dimanche 9	SERRE
Samedi 15	PERROUD
Dimanche 16	PERROUD
Samedi 22	SERRE
Dimanche 23	SERRE
Mardi 25	SERRE
Samedi 29	ROBERT
Dimanche 30	ROBERT
Mar 01/01/08	ROBERT



DECHETTERIE DE LA PLAINE

HORAIRES D'OUVERTURE

Toute l'année :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30
- Samedi de 8h à 12h

Du 1^{er} juin 2007 au 31 août 2007 :

- Samedi après-midi de 14h à 17h30

Jours fériés 2007 :

- Samedi 14 juillet : OUVERT
- Mercredi 15 août : FERME



DECHETS MENAGERS

double tournée

- **LHUIS** : collecte les lundis et jeudis
Début du lundi 2 juillet 2007
fin dimanche 2 septembre 2007

BRIORD'URES



Thierry BÉRIARD, Gérant
101 rue de la République - 01470 Briord
L'Association Briord'ures est agréée
par le Département de l'Ain
Le 20/06/2007

Rue de la Salle des Fêtes - 01470 BRIORD

☎ 04 74 36 78 67 Fax 04 74 36 75 33

**Caisse
d'Allocations Familiales**

Référence à rappeler
DonRef : 8040

☎ 08.20.25.01.10
☎ 04 74 45 60 90

MAIRIE LHUIS
01680 LHUIS

Objet : Quittances de loyer 2007

Bourg-en-Bresse le 3 avril 2007

Madame, Monsieur,

Nous vous avons adressé en janvier un courrier précisant que dans le cadre de la simplification des démarches administratives, un nouveau dispositif était mis en place en 2007 pour vous permettre de transmettre à la Caisse d'Allocations Familiales le montant du loyer de janvier de votre (vos) locataire(s) connu(s) auprès de notre organisme et susceptible(s) de bénéficier d'une aide au logement.

Cette nouvelle solution s'appuie sur un site Internet sécurisé :

www.ain.caf.fr

Rubrique : l'actualité de la CAF de l'Ain
Bailleurs : télédéclaration des loyers

Le courrier vous indiquait votre login et votre mot de passe, vous les trouverez de nouveau ci-après :

4, rue Aristide Briand
01014 BOURG
EN BRESSE CEDEX

Votre login : **M0110008040**
Votre mot de passe : **36669346**

www.ain.caf.fr

A ce jour, vous n'avez pas fait votre télédéclaration sur ce site ¹

Si vous avez rencontré des difficultés à utiliser ce moyen de télédéclaration, sachez que nous avons apporté récemment des améliorations sur le site afin de faciliter les transactions. Toutefois, si après la 1ère connexion vous n'avez pas reçu le message de confirmation, merci de vérifier que votre antivirus et antispam autorisent la réception de nos messages envoyés depuis l'adresse prestations.cafbourg-en-b@caf.cnafmail.fr

Aussi nous vous invitons à vous connecter rapidement afin de nous communiquer le montant du loyer de janvier de votre (vos) locataire(s).

¹ Si vous venez de faire le nécessaire, ne tenez pas compte de ce courrier.



En complément du montant du loyer, vous pourrez aussi signaler un changement de situation de votre (vos) locataire(s) (nouvelle adresse, impayés de loyer...).

Ce dispositif très simple d'utilisation :

- vous dispense d'un retour par courrier affranchi des quittances (vous ne recevrez donc plus d'attestation papier à compléter),
- permet une sécurisation plus grande des informations transmises,
- assure une mise à jour automatique et rapide des dossiers allocataires.

Nous vous rappelons que l'aide au logement solvabilise votre (vos) locataire(s). Vous avez ainsi l'assurance que leurs droits sont calculés à partir des bonnes informations que vous avez communiquées en direct à notre organisme.

Si vous ne pouvez pas utiliser Internet, **inutile de nous contacter**, nous vous adresserons automatiquement, d'ici fin avril 2007, les formulaires papiers que vous devrez nous retourner dûment complétés et signés. Ceux-ci nous permettront de prendre en compte les informations nécessaires à l'étude des droits de vos locataires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations,

La Responsable Prestations

Marie-Pierre Bailly

Prudence, l'eau peut monter très vite.

Conseil de spécialiste,
respectez la signalisation.



ATTENTION DANGER

IL EST DANGEREUX

de s'aventurer dans le lit de ce cours
d'eau ou sur les lits ou bancs de gravier
l'eau pouvant monter brutalement et à tout
moment par suite du fonctionnement des
centrales hydroélectriques et des barrages.

DANGER !

BEWAAR UZICHTELIJK!

VERBODEN TOEGANG!



DANGER !

ACHTUNG

GEFAHR !

VERBODEN TOEGANG!

VERBODEN TOEGANG!

VERBODEN TOEGANG!

VERBODEN TOEGANG!

VERBODEN TOEGANG!

VERBODEN TOEGANG!



Caution, the water can rise very quickly according to hydroelectric plant and dam

operations.

It is dangerous to venture into the riverbed of this river.

Vorsicht, das Wasser kann aufgrund des Betriebs der Wasserkraftwerke und Stauewerke

sehr schnell ansteigen.

Es ist gefährlich, sich in das Bett dieses Wasserlaufs zu begeben.

Voorzichtig, het water kan snel stijgen bij functioneren van de waterkrachtcentrale en de

sluizen.

Miet te gewaaglijk om u te bewegen in de bedding van deze waterloop.

Prudencia, pueden producirse subidas rápidas del nivel del agua como consecuencia del

funcionamiento de las centrales hidráulicas y de las presas.

Es peligroso aventurarse en el lecho de este curso de agua.

Compagnie Nationale du Rhône

L'ENERGIE A L'ETAT PUR

www.cnr.tm.fr

« L'Association des
Accidentés de la Vie »

**Groupement de L'Ain
Section Locale de Belley**

Madame, Monsieur,

Depuis 1921, date de sa création, la **Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)** lutte pour faire respecter et améliorer les droits des personnes accidentées (tous types d'accidents), handicapées ou malades. Si le handicap, l'accident ou la maladie peuvent frapper une personne, en rien ils n'entament sa dignité d'être humain. C'est pour cette raison que depuis son origine où la FNATH s'appelait « **Les mutilés du Travail** », elle poursuit un objectif essentiel à ses yeux : la pleine citoyenneté des personnes accidentées, handicapées ou malades.

A l'aube du 21^e siècle, force est de constater que les personnes handicapées sont loin d'être en mesure de pouvoir vivre pleinement leur citoyenneté. Alors que comme toute personne, elles remplissent leurs obligations de citoyen, nombreuses sont les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien dans l'exercice des principaux droits fondamentaux pourtant reconnus à toute personne tant par la constitution française que par les textes européens ou internationaux.

Association régie par la loi 1901, Reconnue d'Utilité Publique (RUP) en août 2005, organisée en groupements départementaux ou interdépartementaux, animée à tous les niveaux par des victimes d'accidents du travail ou des handicapés, elle est habilitée à représenter ou assister ses adhérents devant les juridictions de Sécurité Sociale (SS) et de Mutualité Sociale Agricole (MSA), les tribunaux des affaires de Sécurité Sociale (TASS), les COTOREP.

Représentative de tous les handicapés, elle siège dans toutes les instances nationales ou départementales où leurs intérêts doivent être défendus.

Une action revendicative auprès des ministères, du Parlement, des administrations et organismes sociaux, dans les domaines de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail, du pouvoir d'achat, de l'emploi et du reclassement professionnel, de la Sécurité Sociale, de la santé, de l'appareillage, de l'hospitalisation, de l'accessibilité aux logements, aux transports, aux lieux publics...

Une action juridique de défense des accidentés du travail, de la circulation, de la vie privée, des malades, des invalides et des handicapés de tous les régimes de protection sociale.

FNATH – l'Association des Accidentés de la Vie

Maison de la Vie Associative

2 Boulevard Irène Joliot-Curie

01006 BOURG EN BRESSE

Sur Rendez-vous par téléphone : 04.74.22.02.56

Parking du Champ de Foire - Entrée Porte E

Courriel : fnath.ain@wanadoo.fr

15 sections locales dans l'Ain

Ambrérieu en Bugey

Bourg en Bresse

Oyonnax

Saint Trivier de Courtes

Bellegarde sur Valserine (et Pays de Gex)

Chatillon sur Chalaronne

Pont d'Ain

Serrières de Briord

Pont-de-Vaux

Trévoux

Belley (et Bas-Bugey)

Meximieux

Saint Rambert en Bugey

Villars les Dombes



Après l'effort... le reconfort
Rando 2006 à Innimond



LHUIS

LES 4 et 5 AOUT 2007

TARTES AU FOUR

de

L'ECHO DE LA ROCHE CORBIERE

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

MARCHER ENSEMBLE

Ne marchons pas sur ceux qui tombent
Ne tirons pas dans leur coin d'ombre
Nuit sans sommeil, jour sans soleil
Pourquoi la vie n'est plus un jeu
Quand le bonheur n'est plus l'enjeu
Ne passons pas à côté d'eux en détournant les yeux !
De plus rien n'ont envie ni bonjour, ni merci
Que de calme et d'oubli.
Ne jetons pas la pierre sans regarder derrière
Les illusions perdues, les amours déçus
Ne marchons pas dessus !
A nous que rien n'arrange, à nous que tout dérange,
Quand tomber est humain, se relever Divin
Ne voyons pas si haut, ne cherchons pas loin
Il suffit d'un bon mot, de se tendre la main
Pour écarter ensemble les cailloux d'un chemin.
Ceux qui tombent aujourd'hui peuvent être nous demain.
Mais que l'oiseau blessé puisse aussi accepter que la main qui se tend n'est plus celle
qu'il attend.

P. BOUVIER

Blagues à part...

Pourquoi les vaches ne parlent pas ?
Quand tu rentres dans la cour d'un fermier c'est inscrit... LA FERME...

Comment une mère de famille peut elle partager équitablement quatre poires entre
ses six enfants ?
En faisant une compote.

La lune aimerait bien se marier avec le soleil, mais le soleil répond :

- Je ne veux pas me marier avec toi
- Pourquoi ? demande la lune
- Tu sors toutes les nuits, tu changes de quartier tout le temps et tu es pleine tous les mois.



Bienvenue à



Marie et Ludovic CHARVET

Nos nouveaux boulangers

Aurélie GUILLOUT

et Bruno CHANINET

Nos nouveaux gérants
de L'Auberge de Lhuis



Et à

Sébastien JALADI le nouveau pizzaiolo du vendredi soir.

LE COMITÉ DES FÊTES

VOUS PROPOSE SON PROGRAMME POUR LA VOGUE ANNUELLE

Du 11 AOÛT au 16 AOÛT 2007

14 AOÛT 2007



BAL GRATUIT AVEC SONO STAR-NIGHT à 22 H00



15 AOÛT 2007

COURSE CYCLISTE

Le Tour du BUGÉY:

- Course en ligne - Départ 15 h 00 de Lhuis



REPAS CHAMPÊTRE (le soir à partir de 19h)



GRAND FEU D'ARTIFICE à 22 H 15



BAL GRATUIT avec TRI DANSE à 22 H 00